

Expatriés : pourquoi ils partent

Ras-le-bol

Étudiants, salariés, entrepreneurs, seniors... 2,5 millions de Français ont quitté notre pays, attirés par des perspectives de carrière, une augmentation de leur pouvoir d'achat ou une fiscalité plus clémente. Seule perdante, la France, pour laquelle ces départs représentent un déficit annuel de 10 milliards d'euros.

Imaginez la ville de Pau entièrement déserte, vidée de ses 80 000 habitants. Cela représente, à quelques âmes près, le nombre de personnes qui ont quitté la France l'année dernière. Sans doute, pour une partie d'entre eux, après avoir lu l'impressionnante littérature sur l'expatriation, ses raisons profondes... et ses délices. *Pourquoi je vais quitter la France* (Jean-Philippe Delsol, Tatamis), *Je suis venu te dire que je m'en vais* (André Bercoff, Michalon, lire notre entretien page 42), *Sauve qui peut* (Éric Brunet, Albin Michel)... Depuis six mois, les livres de ce type – de véritables appels à quitter notre pays – se multiplient, comme les rapports sur ce phénomène qui touche de plus en plus de Français.

Aujourd'hui 2,5 millions de nos compatriotes vivraient durablement à l'étranger. Ce chiffre est en progression constante depuis 2006, et de 3 % depuis un an. « *PricewaterhouseCoopers prédit qu'ils [les expatriés, NDLR] seront plus de 3 millions d'ici à 2020* », écrit André Bercoff. Ce mouvement d'expatriation n'est donc pas près de se tarir : le solde migratoire, différence entre ceux qui partent et ceux qui arrivent, est négatif à hauteur de 80 000 personnes, selon « *L'expatriation des Français, motivations, préférences, coût pour l'État* », une étude publiée par Contribuables associés ; c'est la seconde édition de cette enquête. Son diagnostic est sans appel : Jean-Paul Gourévitch, l'auteur de cette étude, conclut que l'expatriation représente pour l'État un déficit annuel d'environ 10 milliards d'euros !

Pour Contribuables associés, deux types de raisons expliquent l'expatriation vers un pays tiers. Des facteurs structurels liés à la mondialisation gran-

dissante de l'économie. En 2000, 2,9 % de la population mondiale vivait hors de son pays d'origine, en 2010, c'est 3,1 %, soit 214 millions d'individus : « *L'émigration n'est plus un système binaire où l'on choisit de s'installer définitivement dans le pays d'accueil ou de revenir au pays d'origine, mais une étape dans un parcours diversifié qui peut comporter des allers-retours, des circuits et des stopovers* », explique Jean-Paul Gourévitch. Il y a également des facteurs

L'État perd annuellement 1,6 milliard d'euros en IR, IS, TVA et cotisations sociales.

conjuncturels : certains poussent à partir, comme la recherche d'un pays où la liberté d'entreprendre est importante, d'autres, comme les facilités administratives liées à l'existence de l'espace Schengen et à l'amélioration des transports, sont des incitations à émigrer.

Le cas français est à part, relève Contribuables associés. Malgré de nombreux atouts liés notamment à son système éducatif, à son système de santé et à ses pôles d'excellence (aéronautique, luxe, etc.), l'expatriation aurait de nombreux motifs (économiques, fiscaux, sociaux, sociétaux, politiques, religieux) : « *Les Français acceptent mal le modèle de société dans lequel ils sont immergés, voient mal le cap que leurs dirigeants veulent fixer et ne se satisfont pas de vivre au rythme d'une alternance où chaque pouvoir commence par détricotter les réformes mises laborieusement en œuvre par le pouvoir précédent.* »

Certains Français osent franchir le cap et partent. Mais à quel coût pour la France ! Les pertes liées à l'émigration (coûts éducatifs engagés par l'État pour

des personnes qui s'expatrient finalement, perte de PIB, etc.) sont en effet largement supérieures aux gains (économies sur des financements comme les allocations chômage, taxation de l'expatriation par l'État, etc.). Au total, le déficit annuel de l'émigration serait supérieur à 7 milliards d'euros en France !

L'émigration entrepreneuriale et de main-d'œuvre est la plus importante : elle concerne 59 % des expatriés. Il y a bien sûr ceux qui sont envoyés à l'étranger par leur employeur – entreprise privée ou publique. Ces personnes considèrent souvent l'expatriation comme une chance pour leur carrière, mais il y a également ceux qui ont une activité libérale et qui se sentent pénalisés en France. « *Ils envisagent rarement de revenir, sauf si la plus-value acquise sur place est susceptible de générer des dividendes au retour dans leur pays d'origine* », constate Jean-Paul Gourévitch. Parmi les pays les plus recherchés : la Chine, Dubaï et la péninsule arabique, Singapour, les États-Unis et le Canada.

Parce que ce type d'émigration ne concerne que les actifs, l'État perdrait chaque année près de 1,6 milliard d'euros en impôt sur le revenu, en impôt sur les sociétés, en droits de succession, en TVA et en cotisations sociales ! Ce manque à gagner pourrait être plus important dans les années à venir, car la proportion d'expatriés à hauts salaires (plus de 76 000 euros annuels) progresse rapidement : 27 % de la population émigrée en 2013, contre 22 % en 2003. Ce n'est donc pas une surprise si Londres et le Canada organisent régulièrement des réunions d'information en France pour présenter les avantages à venir s'installer chez eux.

Deuxième population à partir de France, les étudiants ; ils représentent un quart de l'émigration, pour un coût financier quasi nul pour l'État, du moins à court terme, car un étudiant est un futur contribuable ! Leurs motivations sont diverses : il y a ceux qui suivent leurs parents à l'étranger, ceux qui émigrent au cours de leurs études (le programme Erasmus fournit un contingent important) et ceux, enfin, qui ont décidé, dès le départ, de faire leurs études ailleurs. En fait, 10 % des étudiants choisiraient de rester à l'étranger une fois leurs études terminées.